

Qualité de l'air : Anne Hidalgo annonce une nouvelle série d'aides incitatives

A l'occasion d'une conférence de presse aux côtés d'Arnold Schwarzenegger, Président-Fondateur du réseau des régions R20, Anne Hidalgo a annoncé la mise en place de nouvelles aides financières de la Ville de Paris pour inciter les particuliers et les professionnels à recourir à des modes de transports propres.

Lundi, Anne Hidalgo accueillait à Paris, pour la troisième fois depuis le début de son mandat, Arnold Schwarzenegger, Président-Fondateur du réseau des régions R20 et ancien gouverneur de Californie. Ils ont dévoilé ensemble une étude du C40 qui évalue le nombre de vies sauvées grâce à l'action des villes en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air.

400 vies sauvées chaque année à Paris

Ainsi, l'engagement pris mi-octobre par Paris et onze autres métropoles – dont Londres, Los Angeles, Mexico ou encore Seattle – de mettre fin aux véhicules à carburants fossiles d'ici 2030 devrait entraîner une baisse de la concentration de particules fines dans ces villes d'environ 1,3 microgramme par mètre cube.

« À Paris, cette baisse de la pollution de l'air permettra de prévenir chaque année 400 décès et représentera un gain de 21 jours d'espérance de vie en moyenne pour les Parisiens », a annoncé le C40. Selon les scientifiques qui ont contribué à cette étude, « cela évitera également plus de 7 600 admissions annuelles à l'hôpital pour des problèmes respiratoires ou des problèmes cardiovasculaires liés à la pollution de l'air ».

Cette analyse ne porte que sur la population intra-muros, mais il ne fait aucun doute que le million de Franciliens qui vient chaque jour travailler à Paris bénéficiera lui aussi de ces retombées positives pour la santé.

La Présidente du C40 et le Président-Fondateur du R20 ont par ailleurs rappelé que le recours par les citoyens à des modes de déplacement plus actifs développe l'exercice physique, lui-même bénéfique pour notre santé. Plusieurs universités américaines et anglaises sollicitées par le C40 estiment ainsi que « trente minutes de marche rapide ou de vélo chaque jour, pour effectuer un trajet domicile-travail, permettent de réduire de 23 % les risques de maladies cardiaques et les risques d'accidents cardio-vasculaires ».

Paris va créer de nouvelles aides incitatives

A l'occasion de la présentation de cette étude du C40, Anne Hidalgo a annoncé une nouvelle série d'aides municipales pour les particuliers et les professionnels, afin qu'ils puissent utiliser en plus grand nombre et plus facilement des modes de transports propres.

« Si nous voulons gagner la bataille de la qualité de l'air, nous devons agir avec les citoyens. Je crois en l'écologie incitative, en l'écologie des alliances », a expliqué la Maire de Paris, qui soumettra mardi au Conseil de Paris une nouvelle série d'aides financières pour les particuliers et les professionnels parisiens, et dans certains cas franciliens, qui complètera les aides déjà mises en place par Paris en 2015.

« Nous avons le devoir d'accompagner dans la transition énergétique toutes les personnes qui ont besoin de leur véhicule pour travailler. Je pense aux artisans, comme les plombiers, aux commerçants, comme les fleuristes, aux professions médicales ou encore aux professionnels du tourisme », a-t-elle détaillé.

La Maire de Paris va notamment mettre en place :

- Une aide jusqu'à 9.000 euros pour les autocaristes franciliens qui travaillent à Paris et souhaitent acquérir un autocar électrique ou GNV.
- Une aide jusqu'à 6.000 euros pour les auto-écoles parisiennes qui souhaitent acquérir une voiture-école électrique.
- Une aide jusqu'à 600 euros pour les autoentrepreneurs, TPE et PME de moins de 50 salariés qui souhaitent acquérir un vélo cargo.
- Une aide jusqu'à 1.200 euros pour les autoentrepreneurs, TPE et PME de moins de 50 salariés qui souhaitent acquérir un triporteur.
- Une aide jusqu'à 9.000 euros pour les professionnels propriétaires d'un bateau et qui souhaitent acquérir une motorisation propre.
- Une aide jusqu'à 1.200 euros pour les professionnels propriétaires d'un bateau et qui souhaitent réaliser des travaux de dépollution.

Un soutien important aux artisans-taxis

Anne Hidalgo tient particulièrement à renforcer le soutien de Paris aux artisans-taxis, qui sont à ses yeux « un service de transport d'utilité publique ». La collectivité avait déjà mis en place des aides pour l'achat de taxis neufs hybrides ou électriques. « Celles-ci vont être complétées par des aides pour l'achat de taxis d'occasion hybrides ou électriques, jusqu'à 3.000 euros », a annoncé l'édile.

« Nous allons aussi financer jusqu'à 4.000 euros les artisans-taxis qui veulent installer une borne de recharge électrique à leur domicile. Ils pourront aussi bénéficier de 200 euros de crédit de recharge électrique sur nos bornes Belib présentes sur l'espace public », a-t-elle détaillé.

Les particuliers profiteront eux aussi d'aides supplémentaires. Par exemple, tous les nouveaux détenteurs du permis de conduire pourront bénéficier d'une réduction sur leurs abonnements Autolib' et Vélib', alors que ces réductions étaient jusqu'à présent réservées aux moins de 30 ans. Les particuliers pourront également bénéficier d'une aide de 600 € pour acquérir un vélo cargo, et toujours une aide de 400 € pour acquérir un vélo à assistance électrique.

Au total, la capitale propose ainsi une quarantaine d'aides, dont la diversité et les montants sont uniques en France. Elles font de Paris la collectivité qui soutient le plus les citoyens et les entreprises dans l'accès aux mobilités propres.

Le trafic automobile en net recul à Paris en 2017

« Grâce à notre politique municipale de développement des alternatives à la voiture individuelle polluante, notamment notre soutien aux transports partagés et aux transports en commun, le trafic automobile à Paris a enregistré une baisse importante en 2017, de l'ordre de -4% », a par ailleurs souligné Anne Hidalgo.

« Cette baisse, c'est aussi le résultat du déploiement de notre plan vélo, avec 120 km de nouvelles voies cyclables qui ont été livrés cette année. Cette dynamique se poursuivra en 2018, avec l'arrivée du Vélib' métropolitain, qui comptera 30% de vélos électriques », a-t-elle estimé.

Une « détermination totale » à améliorer la qualité de l'air

« Vous le voyez : notre détermination est totale pour améliorer la qualité de l'air dans les villes, car il y a une urgence sanitaire. Comme le démontre l'étude du C40 dévoilée aujourd'hui, cette politique d'amélioration de la qualité de l'air a un impact positif, à la fois concret et direct, sur la santé des citoyens », a pointé la Maire de Paris en conclusion de son intervention.

« Pour atteindre ces objectifs très ambitieux, nous allons nous appuyer sur tout le monde et nous allons aider chacun. C'est le sens des nouvelles aides que je viens d'annoncer. Car à mes yeux la transition énergétique et le développement des mobilités propres, c'est aussi plus de solidarité et plus d'égalité », a-t-elle ajouté, en saluant l'action de son adjoint Christophe Najdovski dans ce domaine.

Contacts presse : presse@paris.fr / 01 42 76 49 61